

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 3 (1895)
Heft: 11

Artikel: Apropos des antiquités lacustres
Autor: Molin, A. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-5313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'argent, dont on se servait pour sonner l'alarme, assembler les troupes et déclarer la guerre. On la faisait voir à l'arsenal de Berne comme une grande curiosité.

J. CART.

A PROPOS DES ANTIQUITÉS LACUSTRES

La Société d'histoire de la Suisse romande a entrepris, collectivement avec l'Etat de Vaud et la Société académique vaudoise, la publication d'un album des antiquités lacustres du Musée cantonal vaudois. Chacun des collaborateurs s'engageait à verser pendant trois ans une somme de mille francs et les membres des deux sociétés devaient recevoir gratuitement un exemplaire de la publication. Bien que le troisième subside n'ait pas encore été versé, l'ouvrage touche à sa fin et la seconde série de planches ne tardera pas à être distribuée aux intéressés, avec une introduction de M. B. van Muyden et une description détaillée des objets par M. Ad. Colomb, de St-Prex, qui s'est fait une spécialité de l'archéologie des palafittes. L'exécution typographique, par MM. Brunner et Hauser, à Zurich, et Muller, à Lausanne, ne laisse rien à désirer. Ils ont su respecter les très beaux dessins qui leur ont été fournis et qui sont l'œuvre d'un habile dessinateur, M. Fayod. Quelques-uns sont dus à la plume exercée et précise de M. Engel.

J'ajoute que ces dessins, exécutés sous la direction et aux frais de feu M. Morel-Fatio, conservateur du Musée cantonal, ont été la cause et la raison d'être de cette grosse entreprise de librairie. Mesdames B. van Muyden et Mayniel, dépositaires de

ce trésor, l'ayant gracieusement mis à la disposition du comité de publication, il aurait été réellement coupable de laisser inachevée une œuvre qui avait été si bien commencée.

Que l'on me permette, à propos de cette publication, de remettre sur le tapis un certain nombre de questions générales qui ont provoqué, à la dernière réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande, à Morges, une assez vive discussion entre les partisans de la méthode des sciences naturelles et ceux de la méthode historique. Mon but, tout modeste, n'est pas de résoudre ici des problèmes extrêmement obscurs, mais de ramener, si possible, l'intérêt du public sur une branche de l'archéologie que chacun pourra étudier plus facilement dans un magnifique album, digne de toutes les tables de salon.

En feuilletant les planches de cet album, nous nous trouvons en présence d'une culture ethnique singulière, toute différente de ce que nous connaissons des plus anciennes périodes historiques, en présence d'une civilisation qui dérouté à tel point nos notions archéologiques qu'elle a pu passer à peu près inaperçue jusqu'au milieu de notre siècle, alors que nous vivions à côté d'elle, que nous foulions aux pieds le sol où reposaient ses morts et que les barques des pêcheurs se heurtaient sans cesse aux pilotis de ses demeures.

Ce n'est qu'en 1854 que commencèrent les recherches dans la Suisse romande et cela à l'instigation de Ferdinand Keller, qu'une baisse extraordinaire des eaux du lac de Zurich avait mis en présence des dépôts lacustres de Meilen. Avec un don de

généralisation vraiment remarquable et un désintéressement scientifique rare, ce savant avisa aussitôt de ses découvertes les riverains des divers lacs suisses, en les engageant à chercher devant eux et autour d'eux des pilotis. Pour le lac Léman, ce fut M. Jean Renevier, de Morges, qui en signala le premier en face de cette ville. M. Charles Dufour nous racontait, avec un rare bonheur d'expression, au banquet de la Société d'histoire, la première campagne d'exploration de l'homme que ces recherches devaient rendre célèbre.

Donc, le 22 mai 1854, on vit arriver à Morges Frédéric Troyon et Ad. Morlot portant un engin bizarre, une sorte de casque en zinc avec des bretelles en cuir pour les passer sous les bras, un tuyau immense comparable à l'une des trompettes de Jéricho et une petite pompe à refouler l'air. Ils embarquèrent avec eux le Dr Mazelet et M. Charles Dufour, pour parer aux accidents.

Arrivé sur le terrain lacustre, Troyon, plein d'ardeur et ne pouvant attendre de plus longs préparatifs, sauta à l'eau, plongea et reparut, au bout d'un moment, rouge et congestionné. Il revenait bredouille.

Pendant ce temps, Morlot s'armait en guerre. Il suspendait à sa ceinture, en guise de lest, une garniture de grosses pierres, et se coiffait du casque à tuyau. Puis avec une besace attachée aux reins, il se laissa couler à côté du bateau. Troyon pompait consciencieusement, tandis que les deux invités riaient à se tordre et n'étaient pas sans appréhension sur le résultat de cette expédition sous-lacustre. Leur scepticisme n'avait que trop raison. Morlot voulut se baisser sous son casque pour voir autour

de lui, mais l'eau lui monta à la bouche et aux narines. Il fut obligé de se tenir accroupi, ne voyant rien, et de chercher au hasard, en tâtonnant avec les mains, des antiquités pour remplir sa besace. Lorsqu'il sortit de l'eau, la besace était pleine... de galets. Morlot renonça définitivement à son appareil de scaphandrier, où il avait passé de fort mauvais moments, et à sa place on utilisa la pince à long manche, avec corde de serrage, qui rendit d'excellents services.

Elle ne tomba en discrédit que lorsque l'abaissement des eaux du lac de Neuchâtel eut mis à nu des grèves entières hérissées de pilotis.

Ces premières découvertes excitèrent dans le monde scientifique de notre pays un enthousiasme extraordinaire que M. le professeur F.-A. Forel a su faire revivre à nos yeux, au banquet de Morges, dans un discours tout vibrant de ces souvenirs lointains. « Nous avons conscience, disait-il, d'avoir trouvé un domaine nouveau dans le champ de la science.¹ » A côté de Troyon et de Morlot, ces ouvriers de la première heure étaient F. Forel père, dont la collection est venue enrichir le Musée cantonal, L. Rochat, d'Yverdon, le colonel Schwab, de Bienne, M. Hip. Gosse, de Genève, encore vivant et tout bouillant d'une ardeur juvénile, et bien d'autres qui mériteraient d'être cités ici.

La question d'origine se posa dès le début au sujet de ces populations lacustres ou hydrophiles, comme les appelait Troyon. Au commencement de notre siècle, la celtimanie étant de mode, grâce à l'excellent doyen Bridel, on vit dans ces objets faits de

¹ M. F.-A. Forel avait alors 13 ans.

main d'homme et dans ces pilotis des restes celtiques. Ferdinand Keller, à Zurich, intitulait son premier mémoire en 1854 : *Die Keltischen Pfahlbauten in den Schweizerseen*. En Angleterre, on donnait aux haches de pierre le nom de « celtes », qui leur est resté. A une époque plus récente (1883), le Dr Gross, de Nidau, intitulait sa précieuse monographie : *Les Protohelvètes*, terme qui impliquait une hypothèse et préjugait la question d'origine, en faisant des Lacustres les ancêtres des Helveti, à moins que, peut-être, l'auteur n'ait voulu dire : *Les Préhelvètes*. Troyon, encore mal informé de la distribution des nations indo-européennes, mais amplement pourvu de renseignements sur l'aire occupée par les populations lacustres, avait émis une hypothèse différente, excluant une origine celtique pour l'époque de la pierre ; seulement il avait gâté sa théorie en attribuant aux Helveti la troisième période de développement, l'âge du fer venant après l'âge de la pierre et l'âge du bronze.

* * *

Grâce aux études de linguistique, nous savons aujourd'hui mieux que Troyon qui étaient ces Celtes et d'où ils venaient. C'était un des rameaux de la grande nation asiatique que l'on appelle, d'après la tradition indienne des langues sanscrites, les Aryens, et qui avait son centre soit au Nord de l'Inde, soit dans la Bactriane, soit encore dans le Turkestan. Peu nous importe d'ailleurs le point de départ. Très probablement à la suite d'une poussée des races jaunes, il se produisit, à un moment qu'il est bien difficile de préciser, en tous cas plusieurs milliers d'années avant J.-C., une vaste émigration vers l'Occident, qui ne se termina qu'à l'époque

historique, à la destruction de l'empire romain. Le Sud étant barré par des races sémitiques, les tribus persanes s'établirent dans la Perse actuelle, d'où ils ne se déplacèrent plus, les Hellènes en Asie mineure et en Grèce, les Italiotes en Italie, les Germains sur les côtes de la Baltique et en Scandinavie, les Lithuaniens plus au Nord, jusque sur les bords du golfe de Finlande, les Slaves près de la mer Caspienne, et enfin les Celtes, soit qu'ils fussent partis les premiers, soit qu'ils fussent aussi les plus nombreux et les plus puissants, eurent la grosse part. Ils occupèrent toute l'Europe occidentale, à partir de l'embouchure du Danube, des Carpathes et de l'Oder, jusqu'à l'Océan. Les vieux Aryas seuls se déversèrent à l'Orient et firent la conquête de l'Inde, refoulant tout au Sud et à Ceylan la population primitive. Tous ces peuples frères avaient en commun une langue d'un type particulier, une langue à flexions, c'est-à-dire ayant ses déclinaisons et ses conjugaisons. Les racines verbales les plus usuelles se retrouvent chez tous. Il en est de même des mots qui se rapportent à l'organisation de la famille et au genre de vie, la vie agricole, en particulier les noms des animaux domestiques, des instruments aratoires, etc. Fait caractéristique : le nom de « mer » et d' « eau » varie, tandis que le mot de « sel » est commun à tous et a servi quelquefois à désigner l'eau saumâtre de la Méditerranée et par suite la mer.

Il paraîtrait déjà peu naturel à priori qu'une nation d'agriculteurs comme les Celtes ait eu l'idée de changer brusquement de genre de vie en arrivant dans nos régions, et de s'installer sur l'eau, de préférence à la terre ferme qui s'offrait à elle avec

ses pâturages pour le bétail et toutes ses ressources de culture, mais nous avons d'autres preuves qu'ils n'y songèrent pas plus que les autres groupes.

Tout d'abord, ils trouvèrent le pays occupé par diverses populations, dont quelques-unes étaient des populations lacustres. Les Hellènes laissèrent subsister en Thrace les Péoniens, qui, encore au temps d'Hérodote, vivaient sur les eaux du lac Prasias, et les Illyriens qui se réfugièrent dans les hautes vallées du Pinde et sur les côtes de l'Adriatique. Les Italiotes trouvèrent dans la plaine du Pô les Etrusques et les refoulèrent en Etrurie, et il est probable que les Messapiens et les Japygiens, acculés tout au bas de la botte italique, étaient dans le même cas. Les Lithuaniens repoussèrent tout au Nord les Finnois, dont les débris dégénérés, les Lapons, subsistent encore. Les Celtes, de même, dépossédèrent les anciens propriétaires du sol et n'en laissèrent subsister que de faibles restes qui se réfugièrent où ils purent. Tels sont les Basques, que sauvèrent leurs retraites inabordables des Pyrénées, et les Ibères, que l'on ne trouvait plus au moyen âge qu'à l'angle Nord-Est de l'Espagne. Les Germains trouvèrent peut-être aussi en Danemark et en Scandinavie des Finnois.

De toutes manières, le sol était occupé par des tribus organisées, ayant conscience de leur nationalité distincte, et non pas seulement par quelques individus isolés ou par quelques familles, comme à l'époque des cavernes. Je crois, pour mon compte, que les lacustres sont le peuple qui a occupé notre pays immédiatement avant les Indo-Européens, et je crois, de plus, que les deux populations ont subsisté quelque temps ensemble.

(A suivre.)

A. DE MOLIN.